

Titre :

Qui déclare les modes de garde des enfants de moins de quatre ans d'EFL 2011?

Auteurs : Nathalie Le Bouteillec ; Elisabeth MORAND

Auteur de correspondance : Nathalie Le Bouteillec, Institut National d'Etudes Démographiques, 133 boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20, France.

Résumé :

L'Enquête Famille et Logements a été réalisée en France par l'INSEE (EFL, 2011, INSEE), du 20 janvier au 26 février 2011 auprès de 360 000 adultes répartis dans 1 400 communes. Il s'agit d'une enquête couplée au recensement, qui met en parallèle des informations sur trois générations familiales (grands-parents, enfants, petits-enfants) Cette enquête a notamment recueilli des informations sur le mode d'accueil principal des enfants de moins de 4 ans résidents dans le ménage enquêté en 2011. Pour chaque enfant, la question suivante est posée « Comment est-il gardé habituellement dans la journée en semaine (en dehors de l'école s'il y va)? ». Les modalités de réponses proposées sont : Crèche (collective, familiale...), 'son père ou sa mère', assistante maternelle, grands-parents et famille et autres. Notre présentation se focalisera sur l'analyse des réponses à cette question. Plus particulièrement, on s'interrogera sur qui a renseigné cette question et comment cette personne l'a fait. Nous nous intéresserons donc aux caractéristiques des répondants et à leur effet sur la déclaration. En première analyse nous avons constaté que les femmes déclarent plus fréquemment la garde de l'enfant au sein de la famille alors que chez les hommes les modes de garde payant sont prépondérants. Nous nous attacherons à étudier l'effet du sexe du déclarant sur le type de mode de garde déclaré en contrôlant les effets sociodémographiques (notamment famille monoparentale et catégorie sociale du déclarant) et le lien du déclarant à l'enfant.

D'autre part, 13% des réponses à la question du mode garde de l'enfant sont manquantes ou multiples et donc ont nécessité une imputation. C'est pourquoi, en complément des exploitations précédentes, nous présenterons quelques résultats sur l'effet des imputations sur les résultats de l'analyse.

Enfin, Les résultats de l'étude de Marie Acs en 2013, confirme que l'accès aux différents modes de garde dépend fondamentalement de l'offre régionale. Les crèches, par exemple, sont majoritairement présentes en ville. Ainsi les parents vivants dans les zones rurales ont très rarement l'opportunité de choisir ce mode de garde. Etant donné la situation particulière de Paris et de l'Île de France (ou se situent le plus grand nombre de crèches par

habitant), une analyse plus précise sur ces deux régions sera présentée tant du point de vue du multi-cochage que de l'effet du déclarant sur le type de mode de garde déclaré.

Bibliographie

Acs Marie, 2013, « Les spécificités régionales des modes de garde déclarés des enfants de moins de 3 ans », Etudes et Résultats, 839, avril.